

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2019/093

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 18

SÉANCE EN DATE DU 19 JUIN 2019

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 25 : ATTRIBUTION DE MARCHES

**2. ACQUISITION D'UN CHASSIS 19 TONNES D'OCCASION RECENTE
EQUIPE D'UNE BENNE BASCULANTE, ET EQUIPE D'UNE GRUE
AUXILIAIRE DE CHARGEMENT**

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de Monsieur Jean Gérard HENNARD, conseiller municipal,

Après avis favorable de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie en date du 3 juin 2019,

Sur proposition de la Commission d'Administration Générale des Finances et de l'Agriculture,

A l'unanimité des voix,

Décide :

- d'acquérir un camion 19 tonnes d'occasion équipé d'une benne basculante et d'une grue auxiliaire de chargement pour un montant de 87 480,00 € TTC,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec les Etablissements Herment,
- de prendre acte que les crédits suffisants sont prévus au budget primitif 2019.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 21 juin 2019

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 21 juin 2019
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT